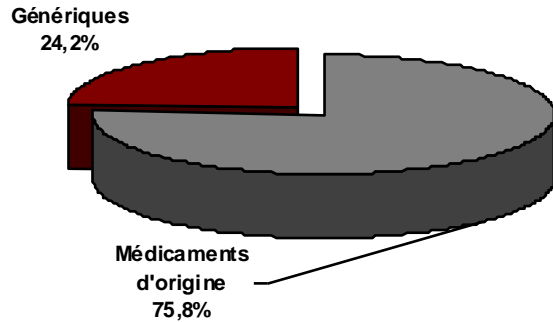
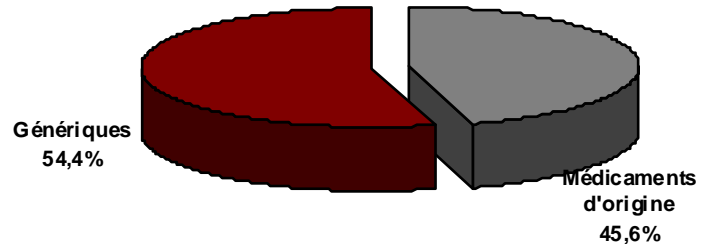


Marché canadien des médicaments génériques

Année 2009

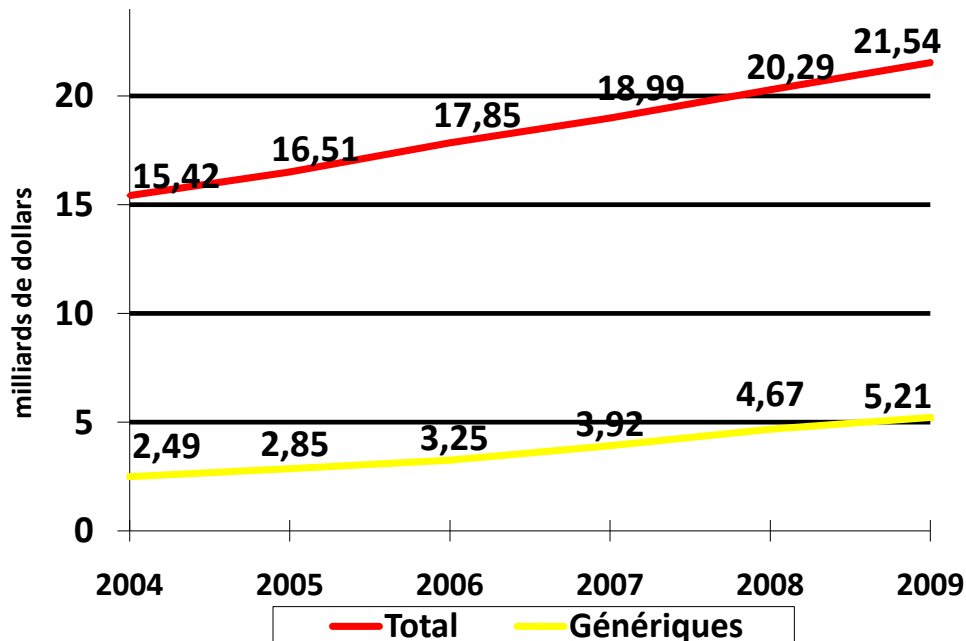


21,5 milliards \$



483 millions d'ordonnances

Les ventes de produits pharmaceutiques génériques ont représenté 24,2 % du marché canadien des médicaments d'ordonnance qui a totalisé près de 5,2 milliards de dollars de ventes dans les pharmacies et les hôpitaux. La part des médicaments génériques, en ce qui concerne les médicaments d'ordonnance vendus au détail, s'élève à 54,4 %, soit presque 263 millions d'ordonnances de génériques. La vente d'ordonnances de médicaments génériques est en hausse de 11 % par rapport à l'année précédente.

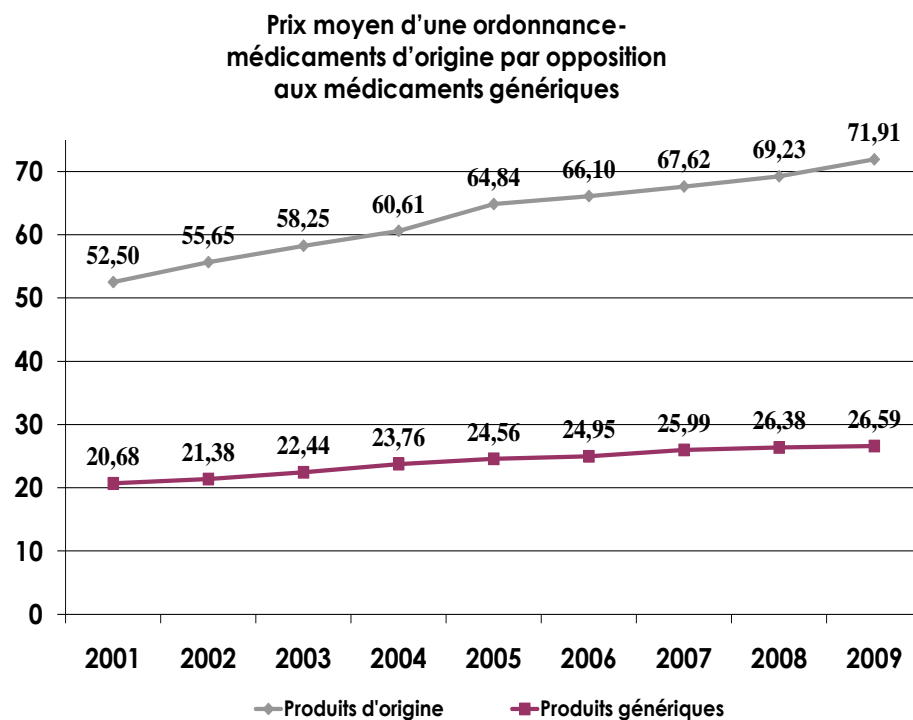


Les médicaments d'ordonnance sont l'élément de coût à la croissance la plus rapide des dépenses de santé. Ces dépenses totalisent actuellement 21,5 milliards de dollars.

Le lancement de nouveaux médicaments brevetés coûteux, qui peuvent ne pas être plus efficaces ou sûrs que les médicaments déjà sur le marché, est le principal inducteur de coût, en ce qui concerne les médicaments d'ordonnance.

Selon le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB), seulement 19 des 177 nouvelles substances actives lancées sur le marché entre 2001 et 2008, appartenaient aux catégories « découverte » ou « amélioration importante » par rapport aux médicaments existants. La majeure partie de ces nouvelles substances actives (156 de 177) « procuraient tout au plus des bienfaits modestes ou minimes par rapport aux médicaments existants ».

Le médecin et auteur Michael Rachlis conteste aussi la valeur de l'augmentation des dépenses pour les tout nouveaux médicaments dans son livre *Prescription for Excellence*. « Malgré l'idée répandue que les produits thérapeutiques de haute qualité coûtent beaucoup d'argent, nous payons trop cher pour ce que nous obtenons. Les coûts montent en flèche parce que les médecins ont tendance à prescrire des médicaments de façon exagérée, en particulier aux personnes âgées, et à prescrire les nouveaux médicaments coûteux, lorsqu'il existe une solution de rechange moins chère. »



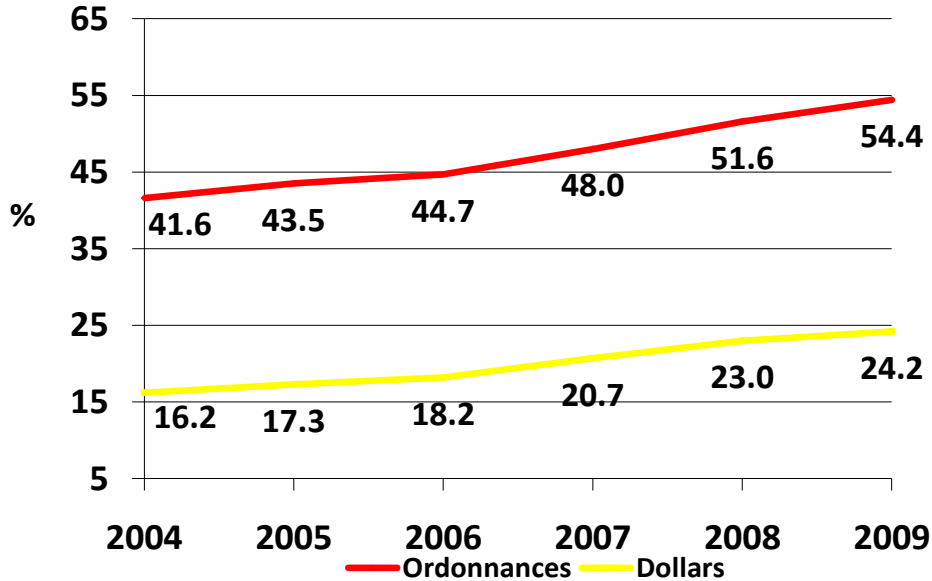
Source: IMS Health Canada,
Canadian Compuscript

Comme l'illustre le graphique ci-dessous et selon les données d'IMS Health de 2009, le coût moyen d'une ordonnance de médicament d'origine dépasse maintenant 71,91 \$ tandis que le coût moyen d'une ordonnance de médicament générique est de 26,59 \$.

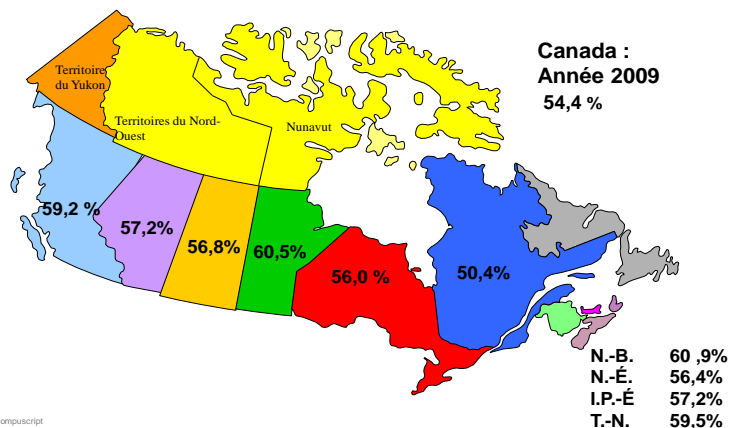
Le prix moyen d'une ordonnance de médicament d'origine a augmenté de 37 % au cours des dix dernières années. Par comparaison, le coût moyen d'une ordonnance de médicament générique a augmenté de 29 %.

La part des médicaments génériques, en ce qui concerne les ventes au détail d'ordonnances, est passée de 26,2 % en 1990 à 54,4% en ce moment. La part des médicaments génériques exprimée en dollars d'achats par les pharmacies et les hôpitaux est passée de 9,3 % en 1990 à 24,2 % actuellement. Les médicaments génériques obtiennent une part supérieure parce que les provinces et le secteur privé ont modifié leurs programmes d'assurance médicaments et ont, entre autres mesures, privilégié davantage les médicaments génériques pour limiter la hausse rapide du coût de leurs programmes. L'écart entre les pourcentages de part du marché et d'achats en dollars peut s'expliquer par la différence de prix entre les médicaments génériques et les médicaments d'origine.

Part des médicaments génériques



À l'échelle nationale, la part des médicaments génériques d'ordonnance s'est élevée à 54,4%. La part par province a varié d'un faible 50,4 % au Québec à un fort 60,9 % au Nouveau-Brunswick. Les programmes d'assurance médicaments en vigueur dans chaque province contribuent à expliquer cet écart.



Source: IMS Compuscript